VOTE DES SUBVENTIONS 2022

La commission finances s'est réuni le mardi 29 mars 2022 afin d'étudier les demandes de subventions 2022. Pour rappel, l'enveloppe du budget général affectée aux subventions est de 8000€.
Elle propose les montants d'attributions suivants :

	Association	Objet de la demande	Montant sollicité	*Montant proposé*	Commentaires
Associations communales	Société de chasse	Création d'un local de découpe	4000€	*2000€*	Proposition de verser la subvention sur 2 années
	Entente des basketteuses			*1600€*	Demande non reçue, montant réservée en cas de demande tardive
	UNACITA	Travail de mémoire	100€	*100€*	
	Cadets de Guéhenno	Reconstituer la trésorerie, organiser des évènements	1500€	*1500€*	L'association demande en plus de la subvention, que la commune paie le grillage sur une longueur et une largeur du terrain de foot
	Salta Dans	Organiser des zumba party, créer des affiches	300€		La commission demande le budget prévisionnel 2022 de l'association.
	APEL	Cadeaux de Noël		*750€*	Demande reçue en fin d'année, montant réservée.
	Comité des fêtes		*300€*	*300€*	
TOTAL Associations communales					**6 250€**
Associations extérieures	La ligue contre le cancer	Actions auprès des personnes malades		*50€*	
	Rêves de clown	Soutien des patients		*30€*	
	Bâtiments CFA Morbihan	2 apprentis (50€ par apprenti)		*100€*	
	GEM L'harmonie	Améliorer la qualité de vie des malades et personnes isolées		*30€*	
	Les Restaurants du cœur du Morbihan	Fourniture denrées alimentaires (1 personnes en hiver et 2 en été)		*30€*	
	Collège St Louis - voyages éducatifs	28 élèves guéhennotais / voyages culturels, accord 15€/élève		*420€*	Sous réserve que les voyages aient bien lieu - vérifier en fin d'année scolaire - renvoyer la liste des participants en fin d'année scolaire
	Association les camélias	1 guéhennotais - réunit les parents des jeunes handicapées du foyer de vie de grand champ		*20€*	
	Le Souvenir Français	Travail de mémoire		*25€*	
	GYM DANSE BREVELAISE	3licenciés (15€/licencié)		*45€*	
	Rugby Club Brocéliande Oust	1 licencié		*15€*	
	Olympic Cycliste Locminé	4 licenciés (15€/licencié)		*60€*	
Total Associations extérieures					**825€**
Total					**7 075€**

Madame Martine FERRAND, trésorière de l'Association Les Cadets de Guéhenno, s'abstient pour le vote des subventions municipales.
Après délibération, le conseil municipal à 12 voix pour et 1 abstention, valide les demandes de subvention 2022 susmentionnées.

Pour	**12**
Contre	**/**
Abstention	**1**

VENTE DE LA PARCELLE ZR68 (BRAMBOUX) A L'EARL DE LA GREE MENO

Monsieur Dominique Brulé de l'EARL de la Grée Meno (St Servant sur Oust) a déposé le 14 décembre 2020 une demande d'achat de la parcelle ZR68 situé au lieu-dit Bramboux, cette acquisition lui permettrais de faciliter ses travaux de récolte qu'il effectue sur des parcelles voisines.
La commission urbanisme du 10 février 2022 a émis un avis favorable à cette vente. Elle propose de vendre la parcelle au prix de 1 525.13€ tel que cela avait été délibéré le 18 décembre 2013 « vente de bien sans maîtres ».
Monsieur Stéphane Chamaillard qui entretient actuellement la parcelle ZR68 ne s'oppose pas à cette vente. Le terrain devra peut-être reborné.
Après délibération, le conseil municipal de Guéhenno valide la vente de la parcelle ZR68 à l'EARL de la Grée Meno pour un montant de 1 525.13€, si un bornage est nécessaire les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Pour	**13**
Contre	**/**
Abstention	**/**

LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Les budgets ont été votés le 5 avril dernier. Les finances de la commune sont saines. Nous clôturons l'exercice avec un excédent au budget principal de 752 076 euros.
Les principaux investissements de 2022 seront les suivants :
- Projet de rénovation et mise en accessibilité de la mairie ;
- Remise aux normes électriques et installation d'un accès téléphonique dans la maison des associations pour accueillir le secrétariat de la mairie le temps des travaux ;
- Achat d'une parcelle sur la zone artisanale du Clégrio pour l'installation de l'antenne 4 G ;
- Projet d'un mini stade ;
- Frais d'études : Mairie, Coulée verte ; reprise des concessions en état d'abandon dans le cimetière;
- Enherbement en partie du cimetière.
Evidemment, nous mettons tout en œuvre pour obtenir des montants importants de subventionnement.
Concernant la station d'épuration, des travaux de génie civil vont être menés pour garantir le bon fonctionnement de celle-ci. Une étude va pouvoir aussi être commandée pour prévoir l'extension du réseau. Pour rappel, la compétence de l'assainissement collectif est désormais intercommunal, depuis le 1/1/2022.
Et concernant le lotissement du Douet ; avec des lots mis en vente depuis 2013 qui ont tardé à être achetés; il va falloir penser à combler d'ores et déjà le déficit qui est très important (-174 142 euros), Un virement du budget principal sera effectué sur un ou deux exercices. Ce qui pèse lourd dans nos dépenses du budget principal.
Nous allons devoir pondérer nos dépenses de fonctionnement malgré des coûts incompressibles tels que les prix de l'électricité, du carburant, l'entretien des bâtiments communaux etc...
Les taux d'imposition communaux sur le foncier ont été maintenus.

La mairie va commencer son déménagement en juin ; aussi il se pourra que quelques jours soient fermés afin d'accélérer la mutation des outils informatiques et services de la Poste.

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, nés, entrepreneurs et médaillés du travail va se dérouler le vendredi 20 mai en soirée ; si vous étiez concernés et que l'invitation ne vous soit pas parvenue, n'hésitez pas à vous manifester en mairie. Vous êtes les bienvenus,

Enfin, dimanche 15 mai de 14 h à 17 h va se dérouler à Guéhenno un spectacle quelque peu original. « Les rues n'appartiennent en principe à personne », une déambulation sonore dans le bourg. 5 habitants de la commune ont été interrogés sur leurs rapports avec les rues et nous allons être guidés au son de leurs voix et témoignages équipés d'un casque et mp3 tout au long de la ballade. Départ de la salle du Roiset toutes les demi-heures. Il est préférable de réserver sa place sur le site de la communauté de communes.
Bonne lecture, *Nolwenn BAUCHÉ.*

Fermeture mairie et agence postale
La mairie et l'agence postale seront fermées :
Le mercredi 25 mai 2022 et le samedi 4 juin 2022.
Merci de votre compréhension.

Brèves du conseil

Séance du Conseil Municipal du 05/04/2022

Présents : Mr Bruno ANTOINE, Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Mr Romuald BLANC, Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME, Mme Martine FERRAND, Mr Erwann GRANDIN, Mme Christiane JOUBIOUX, Mme Marie-Laure LALYS, Mr Michel LE MERCIER, Mme Claudine NIZAN.
Excusées : Mme Morgane GUILLO (donne pouvoir à Mme Martine FERRAND), Mr Julien MAUGUIN (donne pouvoir à Mr Bruno ANTOINE), Mr Yannick GUEGAN (donne pouvoir à Mr Erwann GRANDIN).
Absents : Mr Nicolas DIEU-KERVEGANT, Mme Sophie BROGARD.
Le conseil peut valablement délibérer.
Secrétaire de séance : Mme Anne COUGHLIN-GUILLAUME.

ACTIVITES MULTISPORTS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

Chaque année, la commune de Guéhenno prévoyait des activités multisports animées par Profession Sport 56. Cependant, en 2020 & 2021 ces activités n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.
La commission vie associative/jeunesse souhaite proposer des activités multisports destinées aux enfants de 6 à 14 ans durant les vacances de printemps (du 11 au 15 avril 2022, de 14h à 17h).
Le devis présenté par Profession Sport 56 s'élève à 549€ pour 15h d'activités (36€/h pour 12 heures d'activités + 39€/h pour 3 heures d'activités).
Cette année, les activités n'auront lieu que lors de demi-journées donc la commission sport-jeunesse propose de maintenir la participation forfaitaire d'un montant de 5€ / enfant / demi-journée.
Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide le devis de Profession Sport 56 d'un montant de 549€ pour les activités multisports de Printemps et maintient la participation forfaitaire d'un montant de 5€ / enfant / demi-journée.

Pour	**13**
Contre	**/**
Abstention	**/**

MAI 2022

Votre Mairie
Pour nous contacter :
Tél. 02 97 42 29 89
contact@guehenno.fr

Horaires Mairie
Tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h
Le mardi et le jeudi
De 14h à 17h

Permanences des élus :
Nolwenn BAUCHE, Maire
Permanence
le samedi matin
sur rendez-vous

Permanence CCAS et Mutuelle solidaire
Martine FERRAND
06-77-63-67-51
2ème mardi de chaque mois
de 10h à 12H
le 10 MAI2022
Et le 14 JUIN 2022

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :
composez le 15
qui vous orientera vers le service de régulation
PHARMACIE : appeler le 3237

PLANNING BIBLIOTHÈQUE
Ouverture
▫ les mercredis : 11/05 ; 18/05 et 25/05
de 15h30 à 17h00.
▫ les dimanches : 15/05 ; 22/05 et 29/05
de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est gratuit.

DÉCHETTERIE
Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la déchetterie de Brénolo
Du lundi au samedi:
08h30-12h30 / 14h00-18h00
Le jeudi : Fermée

Responsable publication :
Mme Nolwenn BAUCHE
imprimé par : Mairie de Guéhenno

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le fait qu'il faut prendre une décision en matière de taux d'imposition des taxes locales.
La commission finances et le bureau municipal proposent de maintenir les taux votés en 2021 :
Après délibération, le conseil municipal à 12 voix pour et 1 contre, valident le maintien des taux d'imposition fixés ainsi :

Taxe	Taux 2021
TF	39,08
TFNB	59,13

Pour	12
Contre	1
Abstention	/

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021 (BUDGETS PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT)

Le compte de gestion est établi par le Trésor Public et retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'année précédente.
Après vérification par le service Finances de Centre Morbihan Communauté, les comptes de gestion sont corrects.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le Trésor Public, visés et certifiés conformes par la commune de Guéhenno, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 (BUDGETS PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT)

Le compte administratif est établi par le Maire et retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'année précédente.
Le compte de gestion et le compte administratif doivent être concordants. Après vérification par le service Finances de Centre Morbihan Communauté, ces documents sont analogues.
Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes administratifs 2021 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	509 033.89€
Recettes	1 261 110.13€
Excédent de clôture	752 076.24€

INVESTISSEMENT	
Dépenses	166 402.63€
Recettes	246 617.51€
Excédent de clôture	80 214.88€

Pour	12
Contre	/
Abstention	/

Le maire ne prend pas part au vote du compte administratif.

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	38 668.43€
Recettes	84 381.98€
Excédent de clôture	45 713.55€

INVESTISSEMENT	
Dépenses	66 441.69€
Recettes	35 534.83€
Déficit de clôture	30 906.86€

Pour	12
Contre	/
Abstention	/

Le maire ne prend pas part au vote du compte administratif.

BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	310 692.42€
Recettes	136 550.60€
Déficit de clôture	174 141.82€

INVESTISSEMENT	
Dépenses	369 584.25€
Recettes	281 634.14€
Déficit de clôture	87 950.11€

Pour	12
Contre	/
Abstention	/

Le maire ne prend pas part au vote du compte administratif.

AFFECTATIONS DES RESULTATS (BUDGETS PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT)

BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2021 – Budget Principal.

	RESULTAT CUMULE 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT CLOTURE	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INV.	92 802.89€	-12 588.01€	80 214.88€	80 214.88€
FONC.	557 884.96€	194 076.28€	752 076.24€	752 076.24€

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité reporte la somme de 752 076.24€ à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du budget principal 2022.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2021 – Budget Assainissement.

	RESULTAT CUMULE 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT CLOTURE	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INV.	-7 868.50€	-23 038.36€	- 30 906.86€	- 30 906.86€
FONC.	32 443.08€	13 270.47€	45 713.55€	45 713.55€

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

Après délibération, le conseil municipal à l' unanimité reporte la somme de 45 713.55€ à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) du budget assainissement 2022.

BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2021 – Budget Lotissement.

	RESULTAT CUMULE 2020	RESULTAT EXERCICE 2021	RESULTAT CLOTURE	MONTANTS A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
INV.	-281 634.14	193 684.03€	-87 950.11€	-87 950.11€
FONC.	-29 057.79€	-145 084.03€	-174 141.82€	-174 141.82€

Après délibération, le conseil municipal à l' unanimité reporte le déficit de 174 141.82€ au déficit du budget lotissement 2022.

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022 (BUDGETS PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT)

La commission finances s'est réunie les 14 décembre 2021 et 8 février 2022 afin d'étudier les budgets primitifs 2022.

BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire donne la parole à Christiane JOUBIOUX, adjointe déléguée aux finances, afin d'expliquer aux membres du conseil municipal le budget primitif de la commune de Guéhenno pour l'exercice 2022, proposé comme suit :

	Report de 2021	FONCTIONNEMENT (sans report)	TOTAL (avec report)
Dépenses		1 434 676.24€	1 434 676.24€
Recettes	752 076.24€	682 600.00€	1 434 676.24€

	Report de 2021	INVESTISSEMENT (sans report)	TOTAL (avec report)
Dépenses		906 876.13€	906 876.13€
Recettes	80 214.88€	826 661.25€	906 876.13€

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire donne la parole à Christiane JOUBIOUX, adjointe déléguée aux finances, afin d'expliquer aux membres du conseil municipal le budget primitif de la commune de Guéhenno pour l'exercice 2022, proposé comme suit :

	Report de 2021	FONCTIONNEMENT (sans report)	TOTAL (avec report)
Dépenses		92 961.55€	92 961.55€
Recettes	45 713.55€	47 248.00€	92 961.55€

	Report de 2021	INVESTISSEMENT (sans report)	TOTAL (avec report)
Dépenses	30 906.86€	164 748.00€	195 654.86€
Recettes		195 654.86€	195 654.86€

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

BUDGET LOTISSEMENT

Madame le Maire donne la parole à Christiane JOUBIOUX, adjointe déléguée aux finances, afin d'expliquer aux membres du conseil municipal le budget primitif de la commune de Guéhenno pour l'exercice 2022, proposé comme suit :

	Report de 2021	FONCTIONNEMENT (sans report)	TOTAL (avec report)
Dépenses	174 141.82€	87 955.11€	262 096.93€
Recettes		262 096.93€	262 096.93€

	Report de 2021	INVESTISSEMENT (sans report)	TOTAL (avec report)
Dépenses	87 950.11€	0€	87 950.11€
Recettes		87 950.11€	87 950.11€

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

VERSEMENT DES INDEMNITES 2022 AUX PIEGEURS DE RAGONDINS

Depuis 2021, les indemnités pour les piégeurs de ragondins de Guéhenno sont directement versées par la commune. La liste des piégeurs déclarés auprès de la FDGDON 56 est la suivante :

Michel JOUBIOUX	La cantine du Collédo 56420 Guéhenno
Michel LE BRETON	La Ville Pierre 56420 Guéhenno
Camille TANGUY	Treulé 56420 Guéhenno
Maurice JEHANNO	Le Roiset 56420 Guéhenno
Philippe LE GAL	Le Rivage 56420 Guéhenno

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité maintient l'indemnité des piégeurs de ragondins au montant de 60€ / an / piégeur et valide la liste des piégeurs susmentionnée (soit pour l'année 2022 un total de 300€).

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE – TRAVAUX MAISON DES ASSOCIATIONS

Les travaux de la mairie devraient débuter dans l'année. Pour maintenir les services de l'agence postale et de la mairie, les locaux seront déménagés à la maison des associations. Le bâtiment nécessite des travaux pour pouvoir accueillir ces services :
Le déménagement de la mairie aurait lieu le 22 juin 2022.
Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :
valide le devis Orange à 2 061.47€ TTC ;
valide le devis de matériaux auprès de Yess de 4 407.68€ ;
valide la réalisation des travaux par Centre Morbihan Communauté (facturation dans le cadre du droit de tirage) ;

Pour	13
Contre	/
Abstention	/